



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Santé et Sécurité au travail

Limoges, le 28 septembre 2020

Rapport d'activités 2019-2020 de

Monsieur Nicolas Leclerc
Inspecteur santé et sécurité au travail
Académie de Limoges

Service

Sous-direction

Bureau

Référence n° xx-xxxx

Affaire suivie par :

Nicolas Leclerc

ISST

Tél : 05 55 11 41 49

Mél : nicolas.leclerc@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

- Inspections dans les établissements :

- 29 inspections complètes réalisées (11 annulées du fait de la crise sanitaire)
- 4 visites ayant fait l'objet de notes spécifiques (deux concernant l'amiante et deux concernant la mise en œuvre du protocole sanitaire).
- Les thèmes les plus fréquemment relevés concernent l'évaluation des risques professionnels et la programmation des actions de prévention, la sécurité incendie, la sécurité des installations électriques, gaz, les machines, l'absence ou la non mise à jour des diagnostics obligatoires, le risque chimique et le risque de chute, notamment de plain-pied.
- En maternelle, les dispositifs spécifiques à l'accueil d'élèves en bas âge sont soit absents, soit à compléter (anti coupe-doigts dans les portes, suppression ou protection des angles vifs et des vitrages cassables en partie basse, suppression des prises électriques en plinthe...).
- La crise sanitaire a permis une évolution positive notable dans la maîtrise du risque hygiène, en école comme en EPLE (équipements et pratiques pour le lavage et l'essuyage des mains).
- Dans les EPLE, les travaux menés ces dernières années au sein de l'académie par le pôle SST ont permis une amélioration sensible de la maîtrise du risque chimique.

- Contrôle portant sur les conditions de travail des chefs d'établissement (enquête nationale menée par tous les ISST pour l'année scolaire 2019-2020), synthèse au niveau national en 2020-2021.

- Intervention en formations pour publics désignés (IEN du 1^{er} degré, nouveaux directeurs d'école des 3 départements, membres des CHSCT, ensemble des directeurs d'école de la Creuse). Les formations à destination des personnels de direction, gestionnaires, agents de laboratoire et professeurs de physique chimie et SVT ont été annulées du fait de la crise sanitaire.
- Evaluation des produits chimiques présents dans les établissements.
Animation et coordination du groupe de travail constitué, demande de communication des inventaires des produits chimiques aux EPLE, analyse et courrier de réponse effectués. Le suivi est à poursuivre l'an prochain.
- Participation à l'ERR sur la sécurité en laboratoire (pilotée par l'IA IPR de physique chimie).
Montage d'une formation inter-catégorielle (annulée au printemps pour cause de crise sanitaire).
- Implication dans l'organisation de la reprise par un prestataire de la région Nouvelle-Aquitaine des sources radioactives encore présentes dans les lycées de l'académie (prévue au plus tard en juillet 2020, reportée en décembre 2020 et janvier 2021 à cause de la crise sanitaire).
- Travail régulier d'échange et de coordination ISST/CPA des académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges afin d'harmoniser les pratiques.
- Participation au projet de convention de la région concernant la SST pour les agents qu'ils mettent à la disposition des lycées (avec Bordeaux et Poitiers). Finalisation reportée du fait de la crise sanitaire.
- Formation et animation du réseau des assistants et des conseillers de prévention (AP et CP) de l'Éducation nationale (une fois par période en plus des visites et des échanges téléphoniques, courriels...)
- Participation aux CHSCTA et CHSCTD, conseils aux différents acteurs des instances.
- Participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique de santé et sécurité au travail de l'académie en lien avec le CPA.
- Rencontre des acteurs de la SST des principales collectivités territoriales : échanges, explications, pédagogie afin de les inciter à donner les suites relevant de leur champ de compétences et qui constituent des blocages : CRNA, CD87, CD19, CD23, ville de Limoges, Tulle.(Guéret et Brive annulées pour cause de crise sanitaire).
- Période COVID 19 : très sollicité par mail, téléphone, visioconférences (cellule PSMS, CHSCTA, CHSCTD 19, 87, 23, points hebdomadaires avec les CPA/CPD, les ISST de Bordeaux et de Poitiers, le réseau national des ISST, les collèges académiques des IEN...).
Visite conseil de deux sites (une école et un LP) sur la mise en œuvre du protocole sanitaire, « lecture conseil » de nombreux protocoles de réouverture (1^{er} et 2nd degré) et avis...

L'inspecteur santé et sécurité au travail

Nicolas Leclerc